

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



DEC / JANV / FEV 2026

SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie des Commissions.....	P. 7
La Vie Associative.....	P. 13
Infos Générales.....	P. 18
À vos Agendas.....	P. 20



P. 9

Avis enquête publique sur les chemins ruraux



TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet : www.st-aupre.fr
- appli mobile IntraMuros



IntraMuros



Saint-Aupre en direct sur votre mobile !

INFOS MAIRIE



L e mot du Maire

Chères Saintaupriennes,
Chers Saintaupriens,

L'année **2025** se termine pour laisser place à l'année **2026**.

Etant en période électorale, je ne m'étendrai pas sur les actions et travaux entrepris en cette fin de mandature afin que notre qualité de vie soit maintenue.

Je vous laisserai parcourir ce bulletin pour les découvrir.

Je suis satisfait que les trois derniers projets de notre profession de foi 2020-2026 soient lancés, pour voir concrètement le jour l'année prochaine.

Du retard a été pris tout simplement parce que la complexité des dossiers est toujours de mise, engendrant une lenteur parfois insupportable.

La superposition des normes, parfois absurdes, empêche d'avancer correctement pour, au final, revenir au premier jet du projet... On marche sur la tête !

J'espère aussi que notre pays sera doté d'un budget, car inutile de vous dire que cela aurait un impact sur les collectivités, qui auront peut-être juste à cœur de maintenir l'existant. Il faut se retrousser les manches et continuer à porter notre commune que nous aimons tant.

Un grand merci au monde associatif qui enchanter nos soirées et nos journées grâce à des moments conviviaux toujours réussis !

Les élus et les agents poursuivent leur tâche et vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2026.

Votre Maire, Patrick Buisson



*Toutes nos condoléances
à la famille, aux amis, de*

Gisèle PIN née COTTIN
Décédée le 14 septembre 2025

Edith CONTI née BRIZARD
Décédée le 17 septembre 2025

Stéphanie GILLET
Décédée le 10 octobre 2025

Nous souhaitons la bienvenue à

Zian BOUGUETTAYA né le 09 octobre 2025
- Ture -

Cléa SALMON née le 15 octobre 2025
- Ture -

Manoé SAYAGH né le 02 novembre 2025
- Le Delphin -

Dates des élections municipales

Les élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

La date limite d'inscription sur la liste électorale pour pouvoir voter aux élections municipales est le **06 février 2026 avant minuit (avant le 04 février 2026 par internet)**.

Si vous souhaitez **vous inscrire ou vérifier votre inscription** sur les listes électorales, consultez le site : www.service-public.fr



1er tour : 15 mars 2026

2nd tour : 22 mars 2026

Pour voter, je m'inscris dès maintenant sur les listes électorales !



Cérémonie du 11 Novembre



À Saint-Aupre le Haut



À Saint-Aupre le Bas



Plus de 35 ans d'engagement et un voyage mémorable : Maurice Delphin au Congrès des Maires

Un élu fidèle au poste depuis 36 ans

Cette année, Maurice Delphin, fête ses **36 ans de mandat** au service de notre commune. Un parcours exceptionnel qui l'a conduit, cette année, au **Congrès des Maires à Paris**. Il nous raconte un voyage riche en rencontres, découvertes, et parfois... quelques péripéties dans le métro !



Premiers pas dans la capitale

« J'arrive là-bas, je prends la ligne 1, puis la ligne 12... », dit-il en riant.

Heureusement, la délégation iséroise n'est jamais loin : « Aymeric Vallon, il connaît Paris par cœur. Avant Grenoble, il dirigeait les parkings de Paris ! »

Guidé par ses collègues, Maurice traverse la ville direction le **Sénat**, où les départements sont reçus tour à tour :

« Nous, c'était le mardi à 16h.

En trois jours, ils reçoivent 6 000 personnes ! »

Un moment marquant : la visite du Sénat

Maurice garde un souvenir ému de la cour d'honneur et des salons du Sénat :

« On voit passer les grands... »

Une photo officielle est prise sur l'escalier d'honneur :

« J'étais un peu fatigué, mais je me suis fait voir ! »

Rencontres inattendues

Au fil des couloirs et des stands du Congrès des Maires, Maurice croise :

— **Jean Lassalle**, toujours disponible pour une photo.

— **Gabriel Attal**, « très sympathique », avec qui il discute quelques minutes.

— **Michel Barnier**, à qui il rappelle ses racines locales :

« Je lui ai dit que j'étais élu près du berceau de sa famille. Il m'a serré la main ! »

Il aperçoit aussi François Ruffin, François Hollande et d'autres figures politiques.

« C'est fou le monde qu'on voit là-dedans ! »



Le Congrès : stands, innovations et vie municipale

Maurice prend ensuite le temps de visiter les nombreux stands :

Communes Forestières, ONF, armée, pompiers, fournisseurs de mobilier ou d'illuminations...

Il reconnaît même l'entreprise qui gère les décos de Noël pour Miribel :

« Ils étaient là, avec leur nouveau catalogue.

C'est drôle de les retrouver à Paris ! »

Il rend aussi visite à un ami marchand de tableaux :

« Quand ils ne marquent pas le prix... c'est que ce doit être très cher ! » plaisante-t-il.



Un passage par Notre-Dame

Avant de reprendre le train, Maurice décide d'aller à **Notre-Dame**, récemment rouverte.

« Il y avait une messe à midi, alors je suis resté. Trois quarts d'heure. C'était beau. »

Il demande ensuite à une famille de le prendre en photo pour garder un souvenir du moment.



Et déjà l'heure du retour

À la gare, il croise encore un ami avocat, revenu d'une affaire parisienne.

Puis chacun monte dans son train pour rentrer en Isère.

« C'était fatigant, mais ça vaut le coup. Et puis on retrouve toujours quelqu'un, là-bas. »

À travers son récit chaleureux et spontané, Maurice nous rappelle que la vie municipale est faite d'engagements, de rencontres et de passion pour la collectivité.

Nous le remercions pour ces cinquante années de service et pour avoir représenté notre commune avec cœur et simplicité.

36 ans d'engagement

Maurice, élu municipal depuis 1989 :

- Conseiller municipal pendant 36 ans
- Membre de plusieurs commissions municipales
- Délégué et membre du bureau du TE38
- Délégué au PNRC
- Délégué aux communes forestières
- Représentant de la commune au Congrès des Maires
- Figure locale appréciée pour sa disponibilité et sa mémoire de la vie communale



La conciliation de justice

L'obligation préalable de conciliation (ou tentative préalable de conciliation) désigne une étape imposée par la loi avant de pouvoir saisir un juge dans certains litiges civils.

Cette obligation est prévue notamment par l'article 750-1 du Code de procédure civile (dans sa version en vigueur).

Article 750-1 CPC : À peine d'irrecevabilité que le juge peut relever d'office, la demande en justice doit être précédée d'une tentative de conciliation, de médiation ou de procédure participative, lorsqu'elle porte sur un litige dont le montant n'excède pas 5 000 € ou sur certains conflits de voisinage.

Avant toute saisine du tribunal judiciaire, une tentative de conciliation (ou médiation) est obligatoire dans les cas suivants :

Litige d'un montant inférieur ou égal à 5 000 € (par exemple : factures impayées, travaux, litiges commerciaux, etc.).

Certains litiges de voisinage, notamment ceux portant sur : les bornages, les distances ou plantations, les servitudes de passage, les nuisances sonores ou olfactives, etc.

Plus d'info : <https://www.conciliateurs.fr/>

Un conciliateur de justice présent dans notre circonscription

La conciliation de justice est un mode amiable et gratuit de règlement des litiges civils du quotidien (troubles de voisinage, litiges entre bailleurs et locataires, désaccords entre consommateurs et professionnels, etc.).

Elle est ouverte à tout justiciable, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel (artisans, agriculteurs, entreprises...), et permet souvent de résoudre les différends sans recourir à une procédure judiciaire longue et coûteuse.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site www.conciliateurs.fr

Vous pouvez aussi déposer votre demande en ligne via ce site.



La conciliation de justice est un moyen simple rapide et gratuit d'éteindre un conflit, sans procès, en aboutissant à un accord amiable pour les deux parties.

La conciliation concerne les litiges bailleur-locataire, client-commerçant, sur le droit rural ou encore les conflits de voisinage. Les affaires familiales et litiges avec l'administration sont exclus.

S'il évite une procédure au tribunal, le recours au conciliateur mène à un réel engagement, qu'il conviendra de respecter.

Valorisation des bois

Et ce tas de bois, on va en faire quoi ?

Sur le bord des routes, en forêt ou à proximité, nous avons tous vu des tas de bois, en attente d'être chargés.

Mais à quoi vont-ils bien servir ?

Tout d'abord, vous aurez pu remarquer que ces bois empilés ne font pas toujours la même longueur. Nous pouvons voir des billons, qui sont des troncs ou branches débités en petits tronçons de 1 à 2,5 mètres, qui eux sont destinés à partir dans la filière bois énergie ou bois d'industrie. Ensuite, ce que l'on appelle les grumes sont les troncs des arbres, relativement droits et longs. Leur taille est généralement comprise entre 12 et 16 mètres, et leur diamètre est souvent important. Ces bois-là donneront du bois d'œuvre.

Le bois d'œuvre : Il est issu des arbres de bonne qualité, et selon les essences va servir dans différentes parties des constructions : charpente, parquet, meuble, planche, menuiseries, bardage, platelage... Les qualités moyennes peuvent aussi servir à l'emballage en donnant des palettes. Le bois d'œuvre est l'usage le plus recherché en sylviculture car le plus rentable. De plus, le carbone stocké dans ces produits restera piégé aussi longtemps que le bois servira.

Le bois d'industrie : Ce bois provient d'arbres de qualité médiocre, chétifs, ou bien des parties qui sont trop fines pour donner du bois d'œuvre, comme les branches par exemple. Une fois réduit en copeaux, il va alimenter la filière industrielle et sera transformé en pâte à papier, en panneau de particules, ou bien en panneau isolant.

Le bois énergie : Lui aussi provient d'arbres de qualité insuffisante pour en faire du bois d'œuvre. Selon l'usage qui va en être fait, les billons pourront être fendus en bûches,

pour un brûlage domestique particulier. Sinon, pour être brûlé dans des chaufferies collectives, il sera généralement broyé en plaquettes. Le granulé, quant à lui, est issu des sciures produites en scierie par la transformation de bois d'œuvre qui sont ensuite compactées en petit granulés, et sont un cas à part.

Tous ces tas de bois que l'on voit au quotidien seront pour la plupart transformés par des entreprises locales ou régionales.

Nos scieries et nos exploitants s'alimentent presque exclusivement dans les massifs alpins, voire auvergnats ou jurassiens. Les bois qui s'exportent à l'international constituent une réalité, certes, mais pas une généralité fort heureusement.

Notre tissu local d'entreprises est encore développé et riche, ce qui est une chance pour notre territoire !



Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes



Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

Le jeudi 6 novembre, l'école du Tilleul a participé à la **Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire.**

À cette occasion, l'équipe enseignante a invité tous les élèves de la GS au CM2 à venir habillés en bleu, couleur symbolique de cette journée.

Une **affiche** a été créée pour cet événement (ci-contre).



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Aide au financement du BAFA



Dans le cadre de sa politique Enfance/Jeunesse, Saint-Aupre a adhéré à la **démarche BAFA**, initiée par le Pays Voironnais. 16 communes sur 31 adhèrent à la démarche.

Les jeunes habitants des communes signataires de la démarche seront prioritaires. De plus, grâce à la participation financière de la commune, les jeunes bénéficieront d'un tarif spécifique, diminuant ainsi le coût habituel de la formation BAFA.

Le constat avait été fait de besoins importants pour du personnel qualifié travaillant dans les accueils collectifs de mineurs, et permettant de répondre aux demandes des familles.

La démarche BAFA permettra de former de futurs animateurs, diplômés, en capacité d'encadrer des enfants et des jeunes.

Une formation BAFA comprenant 1 session de formation générale et 1 session d'approfondissement sera proposée dès l'année prochaine.

L'AEJ de Saint Etienne de Crossey proposera une session d'approfondissement aux vacances d'hiver ou de la Toussaint, la MJC de Rives proposera une session de formation générale aux vacances d'été.

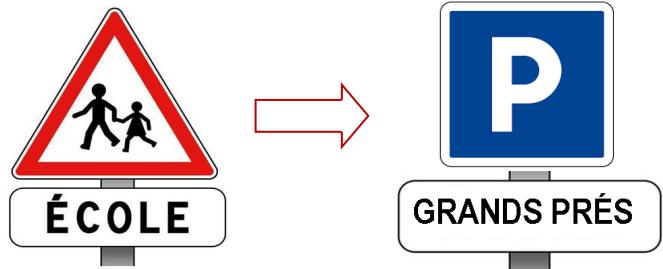
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Alexis Chambon, secteur Jeunes de l'AEJ, qui accompagne les jeunes dans leurs projets :

secteurjeunes@aej-crossey.fr

06 58 50 66 78



Stationnement aux horaires d'école



La circulation et le stationnement aux abords de l'école suscitent actuellement de nombreuses préoccupations, notamment aux heures d'entrées des enfants.

Les abords de la place sont particulièrement encombrés, rendant la circulation difficile et parfois dangereuse. Les automobilistes, pressés par le temps, font des manœuvres dangereuses qui augmentent les risques d'accident.

Le stationnement anarchique représente également un problème majeur.

Cette situation crée un environnement peu sécurisé autour de l'école, qui nuit à la sécurité de tous.

Les places de stationnement autorisé proches de l'école sont limitées, nous vous demandons de les respecter et d'utiliser en priorité le Parking des Grands Prés.

Nous vous remercions de respecter ces consignes essentielles pour garantir un accès sécurisé et apaisé pour les enfants et les familles.

Marie-Noëlle Irvine, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse

Lutte contre le frelon asiatique

Depuis que les arbres perdent leurs feuilles, de nombreux nids secondaires sont maintenant visibles dans les arbres.

Avec l'hiver, ces nids sont désertés et les reines se sont enterrées. Ils sont donc abandonnés et ne seront plus utilisés par les nouvelles colonies au printemps.

On peut donc les laisser en place car ils vont se dégrader sous l'effet des intempéries ou par l'action des oiseaux qui vont chercher à se nourrir des larves ou des cadavres d'insectes qui ont pu rester dedans.

On peut favoriser et accélérer cette dégradation en les cassant ou en les ébréchant avec une gaule ou un autre outil, si le nid est accessible. les oiseaux pourront ainsi finir le travail et se nourrir.

Toutefois, si le nid a été traité avec un insecticide, il est impératif de l'enlever car les oiseaux vont ingérer des larves ou des cadavres empoisonnés et qui sont donc toxiques.

Les reines qui sont actuellement en hibernation enterrées dans le sol, vont ressortir **en février** pour construire les nids primaires : c'est à ce moment que vous pourrez **disposer les pièges**.

Pour plus de détails, nous vous invitons à vous référer au dossier consacré à ce sujet dans notre bulletin municipal de juillet.

Pour se procurer des pièges ou obtenir des informations, rendez-vous sur
www.frelonsasiatiques.fr ou
<https://www.apiculteur.net>
 Vous trouverez sur ces sites comment les installer, quels appâts utiliser.



Et n'oubliez pas de signaler la présence des frelons ou de nids sur le site www.frelonsasiatiques.fr



L'étang des Chartreux

Nous voyons le bout du tunnel pour le dossier du sauvetage de l'étang des Chartreux : la grande complexité administrative et un nombre impressionnant de prescriptions légales à respecter pour mettre en œuvre ce chantier ont engendré presque 2 ans de délai pour que l'action commence.

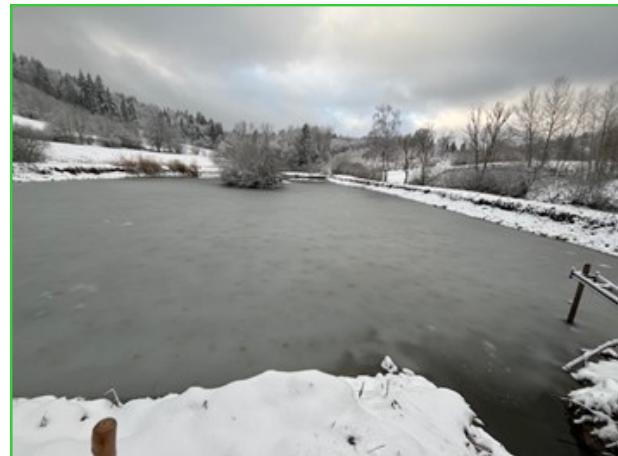
Le 13 septembre, tous les poissons ont été pêchés au cours d'une opération menée par M. Fonné, pisciculteur professionnel avec l'aide des volontaires de l'ACCA de Saint-Aupre. Près de 600 kg de brochets, carpes, tanches, brèmes et gardons ont été ensuite répartis pour être relâchés à Crossey, St Nicolas et Meximieux.



L'étang a été ensuite mis à sec pour que, dans les mois à venir, il puisse être curé, nettoyé. Un ouvrage de vidange va être construit à la place de celui existant qui n'est plus opérationnel.



Les berges vont être réaménagées afin de les consolider et qu'elles soient propices à la reproduction piscicole et à la vie de toute la petite faune, dans le respect de la biodiversité. Ces travaux vont se dérouler en fonction des aléas climatiques et nous devrions pouvoir remettre l'étang en eaux à l'automne prochain. La prolifération des algues sera ainsi sous contrôle et l'entretien du site sera facilité par la fonctionnalité de l'ouvrage de vidange.



R ecensement des chemins ruraux de la commune

Le Conseil Municipal a décidé par délibération 2024-29 du 09/09/2024, de procéder au recensement des chemins ruraux sur la commune, comme la loi du 21 février 2022, dite « 3DS » le permet.

Pour rappel, les chemins ruraux appartiennent au domaine privé des communes et sont affectés à l’usage du public. Ils ne sont pas classés comme voies communales car celles-ci relèvent du domaine public des communes.

Une enquête publique doit être ouverte pour réaliser ce recensement, avec la désignation d’un commissaire enquêteur.

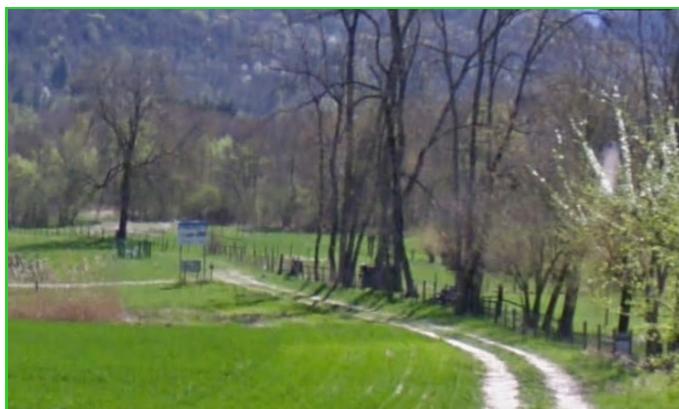
L’enquête publique **débutera le jeudi 08 janvier 2026 à 8h et se terminera le mardi 27 janvier 2026 à 17h45.**

Madame Pascale POBLET a été désignée comme commissaire enquêtatrice et sera présente en mairie, pour des permanences :

- * **jeudi 08 janvier 2026 de 15h45 à 17h45**
- * **Lundi 26 janvier 2026 de 17h à 19h**

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtatrice seront tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Aupre, pendant un an à compter de la date de clôture de l’enquête.

Dans les mêmes conditions de durée, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtatrice seront également publiés sur le site internet de la mairie : www.st-aupre.fr



*Lionel PÉGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie
Gérard LANFREY, Adjoint à l'Urbanisme*

Commune de Saint-Aupre Avis d'enquête publique

PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET DES CHEMINS RURAUX DE LA COMMUNE DE SAINT AUPRE

Le Maire de Saint Aupre fait connaître que, conformément à l’arrêté municipal n°2025-143 endate du 11 décembre 2025, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Saint Aupre, portant sur le projet de révision du plan de classement des voies communales et des chemins ruraux de la commune.

**L'enquête publique se déroulera en mairie de Saint Aupre (38960),
72 Route du Champtoraz
du jeudi 8 janvier 2026 à 8h au mardi 27 janvier 2026 à 17h45 inclus
pour une durée de 20 jours.**

Les pièces du dossier, ainsi qu’un registre d’enquête à feuillets non mobiles, ouvert, coté et paraphé par la commissaire enquêtatrice, seront déposés et mis à disposition du public en mairie de Saint Aupre pendant la durée de l’enquête publique, aux jours et heures habituels d’ouverture de la mairie (lundi de 16h à 19h, mardi et jeudi de 13h30 à 17h45).

Le dossier pourra aussi être consulté pendant toute la durée de l’enquête sur le site internet de la commune <https://www.st-aupre.fr/>

Pendant toute la durée de l’enquête, le public pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d’enquête.

Les observations du public pourront également être reçues par :

-Courrier postal, reçu au plus tard le mardi 27 janvier 2026, à l’attention de Madame la commissaire enquêtatrice, révision du plan de classement des voies communales et des chemins ruraux, Mairie, 72 Route du Champtoraz 38960 SAINT AUPRE

-Voie électronique, au plus tard le mardi 27 janvier 2026 à 17h 45 précise, à l’adresse mail suivante : enquete.poblet@gmail.com

Les courriers et les observations du public reçus par voie électronique seront annexés et consultables dans le registre d’enquête. Madame Pascale POBLET, responsable administrative, est désignée en qualité de commissaire enquêtatrice et se tiendra à la disposition du public en mairie de Saint Aupre :

-Le jeudi 8 janvier 2026 de 15h45 à 17h45.

-Le lundi 26 janvier 2026 de 17h à 19h.

L’arrêté d’ouverture de l’enquête publique sera affiché en mairie et aux extrémités des voies communales et chemins ruraux concernés par des projets de désaffectation et de déclassement ainsi que sur le site internet de la commune.

Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêtatrice seront mis à la disposition du public en mairie de Saint Aupre, sans délai et pendant un an à compter de la date de clôture de l’enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la commune, dans les mêmes conditions.

A l’issue de l’enquête, le conseil municipal délibérera pour prononcer le nouveau classement, les classements des voies communales et désaffectations de chemins ruraux en tenant compte des conclusions de l’enquête publique.



Repas des aînés le dimanche 11 janvier 2026

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouverons pour ce rendez-vous traditionnel **le 11 janvier prochain**, à la salle du Tilleul.

Le repas est réservé aux saintaupriens de 65 ans et plus.

Nous vous rappelons que :

- * il est gratuit pour les 70 ans et plus ;
- * une participation de 19€ est demandée aux personnes âgées de 65 à 69 ans ;
- * les accompagnants/conjoints ne résidant pas sur la commune (ou âgés de moins de 65 ans) sont les bienvenus moyennant une contribution de 29€.

La CCAS offre **un colis aux personnes âgées de 70 ans et plus** ne souhaitant pas venir au repas.

Comme chaque année, les membres de la commission sont venus vous rencontrer pour connaître votre choix (colis ? Repas ?).

Un grand merci pour l'accueil que vous leur avez réservé !

**Attention !
L'inscription au repas (ou colis)
est obligatoire !**



En cas d'absence lors de notre passage, un flyer a été déposé dans votre boîte aux lettres, il vous permet de nous faire part de votre décision (tél mairie : 04 76 06 01 06 ou référent CCAS)

C'était le 11 octobre dernier...

C'est avec plaisir que nous avons accueilli nos aînés ce samedi 11 octobre pour une nouvelle après-midi chaleureuse autour de quelques pâtisseries et boissons appropriées.

Nous étions une quarantaine à participer à ces quelques heures placées sous le signe de la convivialité : discussions, bonne humeur, belote, ont étayé cet agréable moment passé ensemble.

*Merci pour votre présence,
pour ce beau moment de partage...*

La CCAS de Saint-Aupre





MUTUELLE COMMUNALE

MA MUTUELLE SANTÉ
COMMUNALE

Prochaine permanence Mutualp

Mardi 20 janvier 2026 - salle du Conseil

- Inscription préalable obligatoire -
auprès de M. Falconnet

Par téléphone : 06 16 24 92 28

Par mail : mutualp-communales@mutualp.fr

RAPPEL

La mutuelle communale est un **dispositif social et solidaire** destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : **retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, demandeurs d'emploi...).**

- ⇒ Elle est basée sur une mutualisation du risque avec pour but de proposer un coût avantageux à prestation égales.
- ⇒ Pour en bénéficier, il suffit de résider sur la commune ; l'adhésion se fait sans questionnaire santé ni contrainte d'âge.
- ⇒ Il est possible de continuer à bénéficier de la mutuelle communale en cas de déménagement.

À savoir :

Mutualp propose des tarifs « couple » (-20%) et les cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge après 80 ans.

Un rendez-vous ne vous engage pas : M. Falconnet est là pour vous conseiller et évaluer avec vous l'intérêt de changer de mutuelle.



Le portage des repas à domicile

La municipalité de Saint-Aupre et sa Commission d'Action Sociale souhaite mettre en place un service de repas à domicile.

Ce service serait **ouvert à tous, sans restriction d'âge ou de ressources** : que vous soyez en perte d'autonomie liée à l'avancée de l'âge, en situation de handicap ou encore si vous rencontrez des difficultés temporaires (accident de la vie, maladie...).

Afin de mener à bien ce nouveau projet et choisir le prestataire correspondant au mieux à vos besoins, **nous vous invitons à répondre au questionnaire**.

Ce questionnaire est téléchargeable à partir du lien :
<https://framaforms.org/portage-des-repas-a-domicile-pourquoi-pas-a-st-aupre-1762450443>

Il est aussi possible d'y accéder via le site de la mairie, Facebook, Intramuros ou encore à partir du QR code ci-dessous ou en version papier en mairie.

*Nous vous remercions par avance
pour votre aide précieuse et votre implication.*



Le portage des repas, c'est quoi ?

C'est recevoir des repas tout prêts chez soi afin de continuer à manger des menus complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Le portage des repas, des aides existent. Le saviez-vous ?

APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), participation des caisses de retraite, Aide sociale, crédit d'impôt... Le montant des aides peut atteindre jusqu'à 50 % du prix du repas livré à domicile (livraison comprise).



Personnes âgées, handicapées, convalescentes

Bientôt le Pass'Région Séniors

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance un nouveau dispositif : le **PASS'Région seniors** !

C'est une carte gratuite offerte à toutes les personnes de 65 ans et plus résidant en Auvergne Rhône-Alpes.

Elle permettra de bénéficier d'avantages exclusifs dans les domaines suivants :

- *culture et tourisme : festival, cinéma, musées, librairies, hébergement, sites culturels et touristiques...
- *santé, bien-être et sport : clubs sportifs, stations thermales, parapharmacies
- *restaurants, cafés, brasseries
- *producteurs, artisans et commerçants
- *mobilité : location de vélo ou de voiture, covoiturage...

Cette carte sera disponible sur le territoire dans les semaines qui viennent (avant fin 2025).

Elle propose aux deux millions de personnes de 65 ans et plus habitant dans la région de recevoir gratuitement une carte nominative donnant accès à des réductions auprès de partenaires sur l'ensemble du territoire régional.

L'ambition de la Région est de promouvoir le « bien vieillir » des seniors en leur proposant des offres autour de chez eux pour leur vie quotidienne, leurs loisirs, leur bien-être... Ce dispositif innovant vise également à soutenir les acteurs de l'économie locale.

L'offre du PASS'Région seniors sera accessible via un site Internet et une application mobile dédiés de géolocalisation des partenaires, avec l'objectif d'en faire l'outil de référence de la vie quotidienne des seniors.



You êtes une entreprise ? Une association ? Un commerçant ? Artisan...

Nous vous invitons à rejoindre dès à présent ce réseau de partenaires pour bénéficier d'une visibilité renforcée auprès des seniors. L'adhésion est simple, rapide et entièrement gratuite.

Pour participer, il vous suffit de créer votre compte : <https://passregion.auvergnerhonealpes.fr> pour décrire votre activité et votre offre à destination des futurs détenteurs de la carte.

Différentes idées d'offres à mettre en place dans vos structures :

- Réduction sur le montant de la licence adulte ;
- Séances offertes ;
- Séances de coaching personnalisé ;
- Prêt gratuit de matériel ;
- Réduction sur les places de match, etc.

Comment devenir un partenaire affilié ?

Proposez un avantage exclusif aux détenteurs du PASS'Région seniors

- un % de réduction
(par rapport au tarif habituel grand public)
- une tarification spéciale
- une gratuité
(ex : 1 produit offert dès 3 achats effectués)
- Ces avantages peuvent être nouveaux ou existants.

Proposez des offres flash aux détenteurs du PASS'Région seniors

(billets de spectacles à tarif préférentiel, places gratuites, invitations à un évènement...)

Créez votre compte et proposez vos offres sur :

passregion.auvergnerhonealpes.fr



Une question ?

Besoin d'un accompagnement dans votre démarche ?

Appelez le **04 86 27 98 50***

LA VIE ASSOCIATIVE

S ou des écoles

Lors du spectacle de Noël du **vendredi 5 décembre**, la troupe des Farfelus a eu l'occasion de voyager à travers les contes. Les trois petits cochons et le loup se sont retrouvés mélangés avec le petit bonhomme en pain d'épice, la mère -grand et le Chat botté. Heureusement, Merlin est venu prêter main-forte au Père Noël pour tout remettre dans l'ordre et permettre que tout se termine bien.

En parallèle, la vente de chocolats et de sapins s'est bien passée, et les gens ont encore une fois répondu présents. Ainsi s'achève l'année **2025** du Sou des écoles.

Nous pourrons nous retrouver dès le début d'année, lors de réunions, pour commencer à préparer notre traditionnelle **Rando du Hibou**, prévue en juin.

Les enfants pourront également se déguiser lors de la journée du carnaval, qui aura lieu en **février 2026**.

Toute l'équipe du Sou vous souhaite de **belles fêtes de fin d'année** et aura le plaisir de vous retrouver en **2026** pour réaliser les projets des enfants.



D es nouvelles de **Croqu'arts**

Depuis la rentrée Croqu'Arts a changé de professeur. C'est maintenant **Louis Gagez** qui officie en tant que conseiller auprès des adhérents de l'association.

Chaque semaine, les membres de Croqu'Arts se réunissent dans la salle des associations pour peindre ensemble. Une semaine sur deux, la séance est animée par Louis sur un thème choisi par l'équipe : paysage, portrait, nature, animaux, l'eau, le ciel, etc...

Les œuvres ainsi réalisées seront exposées lors de la prochaine **Foire aux chèvres** en septembre 2026.

Mais auparavant, le **Méli-Mélo de pinceaux** aura permis à tous les peintres amateurs de Saint-Aupre et des environs, d'exposer leurs œuvres personnelles au cours du week-end « **Passion et Art** » qui se déroulera les **30 et 31 mai 2026**.

Le thème proposé cette année s'intitule :

« VITRINES et DEVANTURES »

(*Sont inclus les terrasses de café, les fleuristes, les marchands de légumes, épiceries, mais sont exclus les stands de marchés et foires.*)

Chaque participant disposera d'une surface d'exposition de **2m x 1,2m** environ pour présenter ses œuvres, lesquelles devront impérativement **respecter le thème imposé**. La taille des tableaux devra être **de 40cm x 40cm minimum**.

Toutes les techniques sont acceptées (*huile, acrylique, crayon, pastel, collages...* sur toile, bois, papier...). Chaque œuvre devra être pourvue d'un système d'accrochage pratique et résistant.

Comme chaque année, le vote du public récompensera le tableau qui aura totalisé le plus de suffrages.

L'exposition est **gratuite**, mais chaque artiste devra participer à l'installation, à la surveillance durant le week-end et au démontage.

Un planning sera établi après les inscriptions.



L'exposition est ouverte à tous les peintres amateurs de Saint-Aupre et des communes environnantes.

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 5 avril 2026.

Pour vous inscrire, contactez :

Evelyne Billion-Grand : evelyne.billiongrand@orange.fr
Christian Argoud : christian.argoud@orange.fr
06 13 17 01 81

Croqu'Arts

Le REPÈRE, après 9 ans d'existence, il y en a qui ne savent pas ce que c'est...

Le REPÈRE, c'est tout sauf un plan pépère,
Si pas mal d'adhérents ont des cheveux blancs et sont déjà grands-parents,
ils ont gardé leurs âmes d'adolescents
Musiciens, cinéphiles, joyeux lurons, ils vous offrent de nombreux frissons.
Vous êtes gourmands, venez le dimanche matin aux matinées café-croissant.



Les soirées documentaires stimulent votre cerveau et les collations conviviales qui les suivent régalent votre palais. Les récrés musicales précèdent les pizzas et réveillent votre envie de chanter, de partager et de s'amuser.

Les concerts de grande qualité sont des « Must » dans le Pays Voironnais et font monter les prix de l'immobilier à Saint-Aupre.

Pour séduire toutes les nationalités, il y a même des moments de conversation anglaise.
Soucieux d'élargir la palette des plaisirs, ouvrons nos sens à d'autres loisirs : la danse n'est pas oubliée, l'écoute est enchantée par les conteurs qui nous font voyager avec bonheur.
Sur les murs du REPÈRE, se suivent des expositions de dessins, de photos, de tableaux tout au long de l'année.



La solidarité, une de nos valeurs partagées, favorise les actions mutualisées : TROC'O'Plantes, Repair'café, résidence d'artistes, répétitions publiques et bien d'autres choses encore.



Le théâtre, parfois s'invite dans nos soirées.

Tout au long de 2025, se sont succédés les moments riches et variés, jusqu'en novembre, où la magie de la « K'rôle » et son exposition de papillons accompagnée de fantaisies au piano, c'était un dimanche en douceur.

2026, une année foisonnante

Les Récrés musicales, les dimanches café-croissant et les soirées documentaires, ça continue.

Au menu de janvier, une **soirée documentaire** « Aux pays des brumes » - **vendredi 16, 19h30**

Puis, des **conteurs-chanteurs** ont pris le "Parti d'en sourire" avec Pierre Dac, Devos, Vialatte, et Edouard Baer : de la morosité que l'on dit ambiante, ils et elles vous feront sortir. - **dimanche 18 à 18h00**

Le **24 à 20h**, avec le Collectif Demain de Crossey, un **spectacle** «**Point de Bascule** » viendra bousculer vos cellules.

Le **30 janvier**, **Le GRAND ANGLE** vient à Saint-Aupre pour un spectacle « **À L'ENVERS** »

En février et mars, des **soirées pour danser, chanter** et la fin de l'hiver accompagner.

Joli mois de mai, **Passion et art** réunit nombre d'artistes, en tous genres qui vont lâcher leurs talents dans le cœur du village le temps d'un week-end.
Visiteurs et musiciens côtoient les plasticiens, les peintres, les potiers, les sculpteurs, les photographes, les conteurs, les chanteurs et autres passionnés.
Avec Croqu'arts, ce ne sont que des heures de Bonheur.

En juin, pour célébrer l'été, ce sera **la fête de la musique autour d'un banquet**, comme dans le village d'Astérix.

On prendra alors rendez-vous pour octobre, la **journée « Mieux Être »** vous transportera dans son décor pour découvrir comment respecter sa santé et son corps.

La culture, les loisirs, les expositions, les rencontres, le partage, le respect, la découverte sont l'alpha et l'oméga de ce qui nous unit. L'ouverture, la chaleur, la passion, c'est notre association, c'est la vôtre, celle que vous faites vivre. Ouverte à tous, rejoignez-nous ; venez étoffer l'équipe pour partager la chaleur, la générosité et l'enthousiasme ! De 7 à 177 ans, c'est toujours le moment de venir déguster la potion magique de la création et de l'amitié . C'est tout ça, le REPÈRE !

Pour tout savoir, visitez le site internet du REPÈRE
<https://www.lereperestaupre.fr/>
ou inscrivez-vous avec votre adresse électronique pour recevoir l'actualité par mail.

Samedi 24 janvier 20h

Saint Aupre



Une circonférence de Barthélémy Champenois

10€ adultes

5€ moins de 16 ans

Réservation obligatoire

lereperestaupre@gmail.org



Le REPÈRE

en partenariat
avec



Spectacle « HORS LES MURS »
Salle du Tilleul
VENDREDI 30 JANVIER 20H00

L'Autre Cie (Hors les murs)

En 2017, sur une idée qui pouvait paraître un peu folle, Rachel Thomas et les artistes associés à L'Autre Cie ont décidé de frapper aux portes des villages et d'engager avec les habitants un dialogue spontané et poétique. 7 ans et 9000 portes plus tard, ce jeu-spectacle voit le jour.

Sur la base d'un répertoire commun, venez réécrire les contes les plus connus pour en changer l'histoire. Cette fois-ci, c'est vous qui décidez quel personnage doit être sauvé ! Ouvrez le champ des possibles et, ensemble, exercez votre infini pouvoir créateur.

Écriture : Rachel Thomas

Mise en scène : Susanna Martini

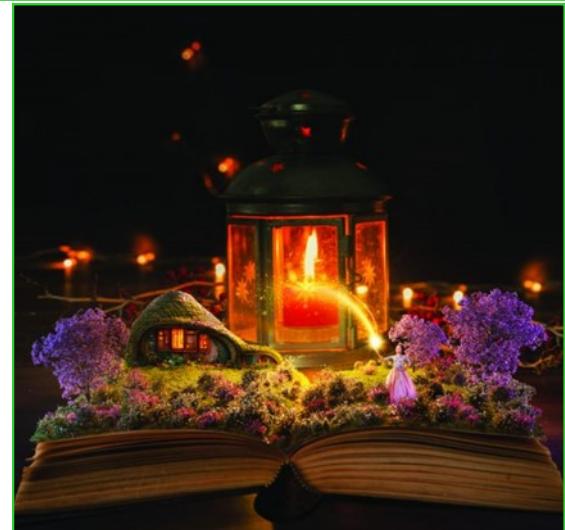
Conception sonore : Roukin

Conception lumière et vidéo : Makar

Jeu : Rachel Thomas, Susanna Martinet et Roukin

Placement libre

Durée 1h15



Réservation en ligne sur le site du Grand Angle
<https://www.le-grand-angle.fr/>

École de VTT - Voiron Bike Academy

Une nouvelle dynamique à Saint-Aupre

Pour sa première saison lancée en septembre dernier, l'école de VTT – Voiron Bike Academy accueille déjà 18 jeunes vététistes.

Des enfants et adolescents de Saint-Aupre, Saint-Étienne-de-Crossey, Coublevie, Saint-Jean-de-Moirans, Réaumont et Le Pin se retrouvent chaque semaine pour découvrir ou perfectionner la pratique du VTT sur les chemins de notre commune et des environs.

Deux groupes ont été constitués :

- **Le mercredi de 9h à 11h30 : 10 jeunes de 7 à 11 ans.**
- **Le samedi de 9h à 11h30 : 8 jeunes de 11 à 14 ans.**

Les séances, encadrées par un moniteur diplômé, alternent apprentissages techniques, jeux ludiques et sorties en pleine nature.



Apprendre à maîtriser son VTT... en sécurité

Chaque entraînement commence par :

- un échauffement ludique hors vélo, puis en mobilité sur le vélo qui contribue à l'esprit d'équipe et la constitution de la dynamique du groupe ;
- une vérification de l'état de marche du VTT (freins, pneus, serrages...) ;
- un rappel des règles de sécurité (casque, comportement sur les chemins, respect des autres usagers).

Les jeunes travaillent ensuite la maniabilité sur des ateliers variés :

- freinage et gestion de la distance ;
- dérapages contrôlés ;
- mobilité sur le vélo ;
- Surplace, équilibre, pédalé-freiné ;
- franchissement d'obstacles ;
- jeux.

Ces compétences sont ensuite mises en pratique lors de sorties autour de Saint-Aupre : déposes au stade de Miribel, depuis le col des Mille et l'étang des Chartreux...

pour profiter de profils plus descendants, découvrir de nouveaux chemins et apprendre à adapter sa trajectoire, sa position et son freinage en conditions réelles.

Au-delà de l'aspect sportif, les séances développent aussi la cohésion de groupe, l'entraide et l'autonomie : les plus grands aident les plus jeunes, chacun progresse à son rythme, dans une ambiance conviviale.

Les groupes se sont aussi retrouvés sur le bike park de Coublevie pour travailler plus spécifiquement les trajectoires, les virages relevés et les sauts, toujours avec une progression sécurisée.

Initiation à la compétition en douceur !

Pour découvrir la compétition en douceur les jeunes les plus volontaires ont déjà pu participer à deux rencontres départementales TDJV (Trophée Départemental du Jeune Vététiste).

Pour certains, il s'agissait d'une première expérience de la compétition :

- l'occasion de se mesurer à d'autres clubs dans un esprit fair-play,
- de partager des moments forts,
- et de s'encourager tout au long des différents parcours.

Partenariat et sponsoring

Afin de créer une identité pour l'école de VTT avec les partenaires locaux, Voiron Bike Academy souhaite également créer un maillot spécifique pour l'école de VTT de St Aupre, afin de donner une identité forte et visible aux jeunes vététistes de Saint-Aupre et des communes voisines.

Ce projet s'appuie sur des partenaires locaux, impliqués dans la vie du territoire, qui souhaitent soutenir le développement de la pratique sportive des jeunes.

Un dossier de sponsoring, présentant le projet de maillot, les besoins matériels et les contreparties pour les partenaires, est téléchargeable sur le site :

<https://www.generationbike.com/club-voiron-bike-academy>
Les entreprises, artisans et commerces locaux intéressés peuvent s'y référer pour rejoindre l'aventure et participer à la création de cette identité commune.



Ouverture des inscriptions de printemps

Après une trêve hivernale, les séances reprendront fin février début mars. Le calendrier des entraînements sera publié sur le site avec les dates et lieux de départ.

À cette occasion, une deuxième session d'inscriptions est ouverte (dans la limite des places disponibles) pour la période mars à juin.

Pour tout renseignement (horaires, niveaux, modalités d'inscription) : vbikeacademy@gmail.com - 06 76 00 96 85



L'association AEJ Espace de Vie Sociale

Ludothèque Casajeux

Soirées Ciné Pizz' & Jeux

Vendredi 19 décembre

à partir de 19h – AEJ Crossey – Accès libre

Jeux de société, projection film d'animation « Le robot sauvage »

Commande groupée de pizzas

en contactant Nicolas 07 84 50 52 87

Soirée Pizz' & Jeux

Vendredi 16 janvier

à partir de 19h – AEJ Crossey – Accès libre

Commande groupée de pizzas

en contactant Nicolas 07 84 50 52 87

Soirée TARTI-JEUX

Vendredi 6 février

à partir de 17h – Salle des fêtes de Saint Aupre – Accès libre

Jeux de société et Tartiflette sur réservation

en contactant Nicolas 07 84 50 52 87

Accueil de loisirs

Vacances de fin d'année

L'accueil de loisirs accueillera vos enfants du 22 au 24 décembre (fermeture anticipée à 17h), et le 2 janvier 2026.

Fermeture annuelle du 25 décembre au 1^{er} janvier.

Vacances d'Hiver

À l'occasion des vacances de février, l'Accueil de loisirs de Saint-Étienne-de-Crossey organise une semaine intergénérationnelle mettant la transmission et le partage à l'honneur.

Nous recherchons des personnes souhaitant faire découvrir un jeu d'autrefois, une histoire, une recette traditionnelle ou simplement une expérience.

Votre savoir-faire et vos souvenirs sont précieux !

Contactez-nous au 06 49 34 64 11 ou

à secretariat@aej-crossey.fr

Partage entre générations Appel aux volontaires !

L'Accueil de loisirs de Saint-Étienne-de-Crossey, recherche des personnes souhaitant partager un moment convivial avec les enfants pendant les vacances de février.

Vous avez envie de faire découvrir un jeu d'autrefois, une histoire, une recette traditionnelle ou simplement une expérience qui vous est chère ? Votre savoir-faire et vos souvenirs sont précieux !

Contactez nous au 06 49 34 64 11 ou à secretariat@aej-crossey.fr

AEJ COMMUNE DE ST-ETIENNE DE CROSSEY

Projet Social

Le café des anciens

Qu'est-ce que je vous sers ?

Un café ? Une tisane ? Un thé ?

Mais surtout un petit moment d'échange, pour découvrir ou créer des liens, réservés aux anciens de nos villages.

RDV le vendredi 12 décembre de 14h à 16h dans l'agora, 66 chemin des écoliers à St Etienne de Crossey.

Renseignements : 06 58 50 66 78

L'association AEJ Espace de Vie Sociale

Vous avez une idée, un projet à partager ?

Permanence à Saint-Aupre -Salle du Repère -

En période scolaire, tous les mardis de 15h à 18h, l'équipe vous attend pour échanger.

L'équipe de l'AEJ

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey

CULTURE
BIBLIOTHÈQUES
en PAYS VOIRONNAIS



Agenda de la bibliothèque

JANVIER

Mercredi 14 janvier à 19h

Vous aimez lire, partager, échanger... Rejoignez-nous !

Envie de parler de vos dernières lectures ?

Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Nuits de la lecture : du 21 au 25 janvier

2026

Les «Nuits de la Lecture» sont l'occasion de partager avec vous le plaisir de lire mais aussi d'écouter, regarder, jouer, découvrir et créer.

Cette année, le thème «Villes et campagnes», initié par le Ministère de la Culture, est propice pour vous faire découvrir ou re-découvrir des histoires, mais aussi de partager des moments conviviaux. Nul besoin d'être abonné pour en profiter !



Du 3 janvier au 13 février

Exposition Bertille et Brindille

Découvrez les planches de l'album **Bertille et Brindille**.

Amusez-vous à retrouver les personnages cachés dans les illustrations !

Entrée libre. Tout public

Bibliothèque



Vendredi 23 janvier 2026 - 18h-22h

Soirée pyjama "des jeux et des histoires"

Une soirée pour explorer la thématique "villes et campagnes" à travers des jeux et des lectures.

Venez en pyjama avec vos doudous, vos plaid et vos oreillers !

À 20h, réchauffez-vous avec une soupe (pensez à prendre bols et couverts).

Soirée cocooning garantie.

En partenariat avec l'AEJ.

Entrée libre. Tout public - Bibliothèque



FÉVRIER

Mercredi 4 février à 19h

Club Bulles et bib

Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, manga ou comics.

En partenariat avec l'association Ça bulle au village.

Ado / adulte

Salle Cote Guere - Entrée libre



Jeudi 26 février à 9h15 et 10h15

Rudy, raconte-nous des histoires !

Venez écouter des histoires et des comptines pour les tout-petits.

Dès 18 mois

Salle Cote Guere - Entrée libre (dans la limite des places disponibles)



Deux nouveaux créneaux !

Lundi : 17h-19h

Mercredi : 10h-12h / 15h-19h

Jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Samedi : 10h-12h / 17h-19h



Le broyage in situ des sapins prend de l'ampleur !

Cette année, 10 communes du territoire passent à l'action pour réduire les déchets végétaux ! Des points de dépôt seront installés du 27 décembre 2025 au 11 janvier 2026 pour accueillir les sapins de Noël, qui seront broyés directement sur place ! L'an dernier, 2 communes s'étaient engagées dans cette initiative, preuve que l'opération prend de l'ampleur !

Les communes participantes sont : Charancieu, Charavines, Montferrat, Bilieu, Voissant, Massieu, La Buisse, Saint-Jean-de Moirans, Saint-Nicolas-de-Macherin et Saint-Cassien.

L'objectif ? Transformez votre sapin naturel en ressource utile : paillage pour les espaces verts ou encore matière sèche pour le compost.

À noter, les 5 grandes villes du territoire (Moirans, Rives, Tullins, Voiron et Voreppe) participent également à cette collecte, les sapins seront transformés en compost Ferti-Vert, un fertilisant 100 % naturel produit sur le Site Écologique de La Buisse.

Vous avez des interrogations sur l'utilisation du broyat de résineux ?

Consultez la fiche conseil N°4 de l'ADEME sur le broyage/paillage des déchets verts. Elle est téléchargeable [ici](#) : Conseils sur le broyage-paillage - ADEME .

Site ADEME : <https://librairie.ademe.fr/>



Pour connaître les modalités de collecte et la localisation des points de dépôt sur l'ensemble des communes concernées, rendez-vous sur notre site internet <https://www.paysvoironnais.com/les-services/dechets/collecte/collecte-des-sapins/>

Travaux sur le réseau d'eau potable Saint-Aupre

Le Pays Voironnais fait réaliser par l'entreprise Giroud-Garampon le renouvellement de la canalisation d'eau potable sur la route du Champtoraz et la route de la Maladière.

Les travaux, qui ont débuté fin octobre, se termineront fin janvier.

L'intégralité du renouvellement des branchements est prise en charge par le Pays Voironnais.



Lionel PÉGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie - Commune de Saint-Aupre

À VOS AGENDAS !

Décembre

Mercredi 10

Permanence Architecte Conseil

À partir de 14h - Prendre rdv au préalable auprès de la mairie



Mardi 20

Permanence Mutuelle communale

Sur rdv auprès de M. Falconnet de Mutualp
Salle du Conseil

Samedi 13

Marché de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes

À partir de 14h30

Samedi 24

Théâtre « Point de Bascule »

Organisé par Le REPÈRE

Salle du Tilleul

Lundi 26

Permanence enquête publique

17h à 19h - salle du Conseil

Vendredi 30

Spectacle Grand Angle « Hors les murs »

20h - salle du Tilleul

Janvier

Jeudi 8

Permanence enquête publique

15h45 à 17h45 - salle du Conseil

Février

Dimanche 8

Matinée Vente à emporter

Organisée par le Foyer Sully

Dimanche 15

Matinée Boudin

Organisée par l'ACCA de Saint-Aupre

Salle du Tilleul

Mercredi 11

Permanence Architecte Conseil

À partir de 14h - Prendre rdv au préalable auprès de la mairie

Janvier

St Etienne de Crossey

Dimanche 11

Travail au jardin forêt (sous l'église)

Collectif demain

à partir de 9h30 - Travail au Jardin forêt (sous l'église)

ouvert à tous

Samedi 24

Collectif demain :

Travail au jardin forêt (sous l'église)

à partir de 9h30 Travail au Jardin forêt (sous l'église)

ouvert à tous

Atelier jeunes (7 – 12 ans)

de 14h à 16h | salle de la poste

Vendredi 30

Saison culturelle – L'opéra pour tous – Eglise -20h30



Février

Dimanche 1

Travail au jardin forêt (sous l'église)

Collectif demain

à partir de 9h30 - Travail au Jardin forêt (sous l'église)

ouvert à tous

Samedi 28

Travail au jardin forêt (sous l'église) Collectif demain

à partir de 9h30 - Travail au Jardin forêt (sous l'église) ouvert à tous

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde

les week-end et de 20h à minuit, composez le **15.**

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°157

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Legal : à parution



www.servigardes.fr

0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00

Mardi : 13h30 - 17h45

Jeudi : 13h30 - 17h45

Tél. : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr